

La territorialité, éléments pour une approche écogénétique.

Charles Hüssy¹

La bifacialité du territoire

Le territoire est l'interface d'une réalité matérielle et d'un vécu social; il est propre à chaque espèce, mais le terme prend une consonance particulière dans le cas de l'espèce humaine. Cette espèce biologique se distingue par sa capacité d'auto-réflexion et son territoire reflète un contenu psychosociologique en constante mutation, d'essence purement relationnelle et qui constitue une réalité historique (ce qui laisse entendre que le territoire animal est d'essence naturelle). Dire qu'il est "généralisé à partir de l'espace"², c'est exprimer ces trois aspects du territoire des hommes sous l'angle de l'action.

Action sur le réel et prise de conscience de l'extériorité et de l'altérité, la relation au territoire ou territorialité relève d'une science de l'homme, la géographie, qui en propose une multiplicité d'approches conduisant à une variété de concepts et de modèles. Or, une des approches les plus à même de mettre en évidence le territoire en tant que double système de relation (interface) est sans conteste une approche fondée sur les signes. Au tournant de l'année 1910, Ferdinand de Saussure³ déclare que la sémiologie encore à naître se révèle propre à s'occuper de ces faits humains que sont les signes; car les mots de la langue n'en sont qu'une application exemplaire⁴. La sémiologie décrira la faculté humaine de manipuler des systèmes symboliques, qui permettent la communication. Cette science nouvelle est née de la linguistique; ce sont en effet des linguistes qui explicitent la nature de la sémiologie, au moment même où ils définissent l'objet de leur discipline. Troubetzkoy, Jakobson et d'autres fondent l'Ecole phonologique de Prague, aux yeux de laquelle les phonèmes (les éléments minimaux de la langue) sont composés d'un signal matériel et d'un sens. Selon eux, le parlant connaît le son de la voix du point de vue du sens et le lien qui permet d'associer en un signe deux phénomènes aussi différents est la pertinence⁵. Plus généralement, la cognition chez l'être humain fonctionne en mettant en corrélation un fait matériel et un fait social, autrement dit en assignant à un moyen un certain but. Et Saussure, qui s'exprime en termes de signifiant et de signifié, renchérit: "C'est le point de vue qui fait la chose", c'est de la pratique que naît la connaissance. De même, le territoire est un construit bifacial, qui donne sens à une matérialité en s'inscrivant dans le temps et dans l'espace selon divers modes de vie des sociétés.

On ne saurait minimiser la portée d'une telle découverte; grâce à elle, les sciences de l'homme ont mis en évidence une réalité distincte de la réalité naturelle, à savoir la réalité

¹ Université de Genève, Département de géographie : charles.Hussy@unige.ch

² Raffestin C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris: Librairies Techniques, p. 129. Et plus loin: "L'espace est la 'prison originelle', le territoire est la prison que les hommes se donnent."

³ de Saussure F., 1916, *Cours de linguistique générale.*, Paris : Payot, 4e édition.

⁴ "On peut donc dire que les signes entièrement arbitraires réalisent mieux que les autres l'idéal du procédé sémiologique; c'est pourquoi la langue, le plus complexe et le plus répandu des systèmes d'expression, est aussi le plus caractéristique de tous; en ce sens la linguistique peut devenir le patron général de toute sémiologie, bien que la langue ne soit qu'un système particulier. » *Ibidem op.cit.*, p. 101.

⁵ Prieto Luis J., 1975, *Pertinence et pratique. Essai de sémiologie.*, Paris : Minuit.

historique. Or, si la biosphère peut être considérée comme une réalité matérielle et, à ce titre, relève de la réalité naturelle, on verra que le territoire issu de l'action humaine constitue à n'en pas douter une réalité historique. Réciproquement, l'histoire humaine prend ancrage dans une réalité qui lui donne chair, la territorialité.

Historicité et territorialité

Toutefois, durant la seconde moitié du XXe siècle, le langage de la sémiologie n'a fait qu'une irruption discrète dans les sciences sociales, sans réussir réellement à les féconder⁶. Sur un plan sémantique, certes, on retrouve un thesaurus de termes, ayant pour fonction rhétorique de convoquer, autour de la question du sens, toutes les approches de la réalité historique, enfin proclamée distincte de la réalité naturelle et promue au rang d'objet scientifique. En aucun cas, en revanche, la "barre saussurienne", qui représente la relation entre signifiant et signifié n'a été comprise, *a fortiori* intégrée, de façon radicale, comme un nouveau paradigme. Seule la phonologie pragoise a su mettre pleinement en œuvre ce concept. Or, les sciences sociales, en abordant le couple signifiant-signifié en termes syntaxiques, à savoir, comme une formulation théorique et méthodologique de leur objet et de leur projet scientifique, auraient pu utiliser davantage ce nouveau langage qu'elles se sont donné et y trouver du même coup une identité forte. La géographie, par exemple, aurait pu très tôt définir clairement son objet.

Ce paradigme nouveau qui peine à s'imposer balaie virtuellement toute tentation positiviste et constitue l'homme dans sa spécificité de sujet et d'objet de la connaissance. Car l'approche positiviste évacue le sens critique en ne retenant que des faits d'expérience; dans le contexte des sciences sociales, elle opère une réification de l'espace-temps par la fusion destructrice de l'interface et, partant, de l'historicité et de la territorialité. Les sciences de l'homme, au contraire, ont pour objet l'interface dont elles dégagent le sens (le signifié) en tant que distinct du matériel (signifiant). En paraphrasant Prieto, on peut dire que l'action aménagiste de l'homme crée, à côté de la réalité première et naturelle que constitue la réalité matérielle, une seconde réalité, historique mais également territoriale. Ce disant, on reconnaît au produit de l'activité humaine un double attribut, l'historicité d'une part, la territorialité d'autre part. L'historicité est la réalité du fait diachronique; la territorialité est la réalité du fait synchronique. Saussure a découvert ces deux dimensions dans le fait linguistique, l'une de nature causale mais non systémique, l'autre, de nature systémique mais non causale. Toutes deux se complètent dans la démarche scientifique des sciences sociales et elles concourent à la définition de l'idéologie comme une "naturalisation de la connaissance": faire de l'idéologie, en effet, c'est présenter comme *la* réalité *sa* propre vision (non scientifique) d'une certaine réalité, c'est donc contester l'historicité de la pratique humaine, de même que sa territorialité.

Ecogenèse: régulation, autorégulation

L'affirmation de la territorialité comme processus s'exerçant sur un territoire bifacial n'est qu'un préalable à la recherche de dimensions structurantes du concept. Parmi ces dernières, une distinction s'impose entre ce qui a trait à la valorisation et ce qui touche à la régulation⁷. Vue sous l'angle de la valorisation, la territorialité morpho-fonctionnelle impose aux individus et aux groupes un cadre existentiel (une superstructure aménagée), qui exerce une action-retour sur toute relation sociale: territorialité aréolaire par voisinage (village, quartier); territorialité en réseau, territorialité

⁶ Hüseyin C., 1998, Signifier and Signified: Between Insignificance and Operability., Revue *Semiotica* Vol. 122 – 3 /4, Special Issue Luis J. Prieto, Pellegrino P., guest ed., pp. 297-308.

⁷ Raffestin C., 1983, Régulation, échelles et aménagement du territoire., revue *Médecine et Hygiène*, No 1539, pp. 4033-4034.

hiérarchisée en milieu urbain. C'est là le propos d'une géographie sociale attachée aux usages du territoire et aux violences instaurées par sa valorisation. Mais c'est la régulation qui contrôle l'impact des logiques dominantes et qui a pour rôle intrinsèque d'évaluer, le cas échéant, de modifier les comportements individuels ou collectifs. La géographie politique s'intéresse au code territorial comme système de pertinences imposées et comme discours idéologique. Sur la face "signifiée" du territoire circule le pouvoir. Pouvoir, conception du monde, idéologie sont désormais les maîtres-mots de toute réflexion sur le territoire. C'est pourquoi, on doit se demander comment la géographie se positionne en tant que science, quand elle analyse des discours, des pratiques et des régulations territoriales.

La dualité qui s'instaure entre logique fonctionnelle et régulation s'exprime par une fission sociale de la valeur entre valeur d'usage et valeur d'échange, autrement dit par une opposition entre choix fondamentaux et enjeux réels entre des acteurs. La mise en valeur du territoire induit d'elle-même une autorégulation (du marché), qui doit être contrôlée et, au besoin, corrigée par une régulation collective (étatique) fixant les limites et les objectifs du développement territorial. Alors que l'autorégulation exprime la valeur d'échange des biens ou des facteurs d'aménagement (dont le sol), la régulation a pour but de gérer à long terme l'usage des ressources et de planifier les conditions-cadre d'un projet collectif sur le sol. Le terme d'écogenèse exprime ce double processus et traduit des changements de la territorialité.

Recherche d'un modèle d'écogenèse

Afin d'illustrer le champ de pouvoir qui s'établit entre régulation et autorégulation, il faut d'abord disposer d'un modèle permettant d'identifier et de tester les logiques imposées par le jeu spontané de l'autorégulation fonctionnelle. Ici, le choix s'est porté sur une modélisation qui a fait ses preuves, développée ensuite dans deux directions complémentaires, celle de la valorisation et celle de la régulation.

La géométrie cristallérienne recouvre une écogenèse fondée sur les concepts de position des acteurs (centrale ou marginale), d'échelle et de distance mais avant tout, distingue plusieurs logiques morpho-fonctionnelles qui nous intéressent. Esquissons brièvement une synthèse librement résumée des idées de W. Christaller et de A. Lösch, interprétée comme un modèle "écogénétique" des stades (ou logiques) d'organisation du territoire. Le modèle postule une hiérarchie de lieux centraux, dont les fonctions évoluent et changent de niveau sans que les lieux comme tels ne changent d'identité:

- Stade primaire, dit du marché rural : l'exploitation des ressources (agriculture, extraction) implique qu'un bourg dessert les villages voisins à raison d'un tiers de desserte (indice k de desserte: le bourg lui-même et 6/3 des villages de rang inférieur: total 3). L'espace rural est valorisé dans une logique sociale d'appropriation du terrain cultivable; le sol est, en effet, une *ressource* et le système urbain a pour priorité de *desservir des surfaces*.

- Stade secondaire, dit de la circulation ou du transport: l'affectation des terrains à l'industrie (transformation) implique qu'un bourg dessert les villages voisins à raison d'une demie-desserte (indice k de desserte: le bourg lui-même et 6/2 des villages de rang inférieur: total 4). Les réseaux de transports sont aménagés de façon à minimiser les distances (au prix du démantèlement des espaces agricoles ou des tissus urbains) et à optimiser les échanges, dans une logique sociale de collaboration et de concurrence. L'espace physique est un *support* et le système urbain a pour priorité de *structurer des réseaux*.

- Stade tertiaire, dit de l'administration: l'organisation du territoire urbain en fonction des services (coordination) implique qu'un bourg dessert les villages voisins à raison d'une desserte totale (indice k de desserte: le bourg lui-même et 6 villages de rang inférieur: total 7). Les liaisons inter-centres sont maximisées et l'espace tout entier est urbanisé dans une logique sociale

d'intégration et de globalisation. L'espace est une simple *virtualité* et le système urbain a pour priorité d'*ordonner des hiérarchies*.

La succession des stades est logique, bien que nullement nécessaire; elle n'implique en aucune façon la supériorité intrinsèque d'un stade sur un autre; bien qu'elle se fonde sur un modèle de développement économique observé dans les sociétés avancées et s'exprime dans une grammaire euclidienne, grammaire "de l'action aménagiste" qui, tour à tour, fonde et privilégie trois séries de concepts géographiques:

- autour de la notion de limite: *maillages territoriaux* (extension, possession, souveraineté, etc.)
- autour de la notion de distance: *réseaux* (accessibilité, connexité, etc.)
- autour de la notion d'échelle: *hiérarchies* (concentration politique, économique, culturelle; diffusion, centralité-marginalité, etc.)

Tous ces concepts gravitent autour du système territorial⁸ dont maillages, réseaux et hiérarchies constituent des invariants, qui sont toujours présents, mais s'organisent selon des modes spécifiques de territorialité, qu'on a appelés stades de l'écogenèse. Mais comme tout modèle, celui proposé ne fournit qu'une épure de réalité qui demande confrontation, sous peine de réduction positiviste, avec des territoires empiriquement mesurés. Le critère de cette confrontation sera ici l'effectif de population observé.

Aspects démographiques du modèle

Comme l'a déjà montré une recherche précédente du même type, le calcul d'indices de structuration hiérarchique confirme le modèle cristallin d'essence géométrique⁹. L'indice de concentration des populations urbaines, qui sont calculées selon l'équation de Beckmann¹⁰ pour les différents indices k traduisant les logiques d'organisation, donne un résultat constant (soit, en arrondi entre zéro et un, au stade I: 0.3; au stade II: 0.4; au stade III: 0.6), quels que soient les effectifs ruraux considérés et la taille du territoire mesuré. A chaque changement de stade, un centre peut acquérir un statut nouveau sur un niveau supérieur ou rétrograder à l'inférieur. C'est la logique dominante qui distribue (ou redistribue) les fonctions et les niveaux dans la hiérarchie et partant, détermine les effectifs de population.

L'approche démographique du modèle confère à ce dernier une valeur heuristique, dès lors que l'on peut rechercher une logique dominante sur un territoire étudié dont on connaît les effectifs ainsi que la hiérarchie fonctionnelle des centres à un moment donné. La mise en œuvre empirique du modèle consiste à identifier et à comparer des stades historiques d'organisation territoriale, à

⁸ Raffestin C., 1979, *Pour une géographie du pouvoir*, op. cit. p. 137.

⁹ Entendons par là que le modèle de Christaller n'est pas seulement d'essence géométrique, mais statistique. On le démontre en calculant un indice de concentration (de C. Tricot), appelé ensuite ISH (indice de structuration hiérarchique). Cet indice dispose les données de population des centres le long d'un vecteur, puis fractionne ce vecteur de façon régulière jusqu'aux limites des possibilités de calcul, en cumulant en pourcentages les "mailles" vides de population, jusqu'à obtenir un coefficient global. Voir Hüsey C., Mercier C., Raffestin C., 1985, Centralité et Concentration, *Cahiers de Géographie du Québec*, Vol. 29, No. 76, pp. 9-28.

¹⁰ Dans la formule de Beckmann, la population des centres est fonction d'une population rurale imputée au modèle, que multiplie l'indice k à la puissance du niveau inférieur au niveau N considéré (1, 2, 3...) et elle est pondérée par un quotient fonction directe de N, ce qui donne l'effectif

$$P_N = \frac{S^{(N-1)} R}{0.87^N}$$

où S = indice "k"; N = niveau; R = population rurale.

Une autre formule plus simple est proposée par Parr, Cf *ibid. op. cit.*

partir de calculs de concentration¹¹.

Dimensions fractales du modèle

Une réflexion récente a permis de rechercher les dimensions fractales du modèle en ses différents stades, de manière à mieux comprendre la spécificité de chaque stade en termes d'espace vécu. Le modèle des places centrales comporte, sans nul doute, une homothétie interne dès lors que l'on peut l'étendre à un nombre non défini de niveaux hiérarchiques c'est-à-dire, d'échelles. Le problème consiste à exprimer les bifurcations d'une logique fonctionnelle à une autre, qui fondent les changements de la territorialité.

Le modèle des lieux centraux présente une dimension planaire (plus proche de 2 que de 1), lorsque prévaut le principe du marché rural; à l'autre extrême, il présente une dimension linéaire verticale (tendant vers 1), quand prévaut le principe de l'administration. On peut d'ailleurs observer les trois types de configuration sur une représentation tridimensionnelle des trois logiques territoriales, formulée en réseaux hexagonaux et calculée à partir d'effectifs théoriques de population, qui prolongent le modèle géométrique de Christaller :

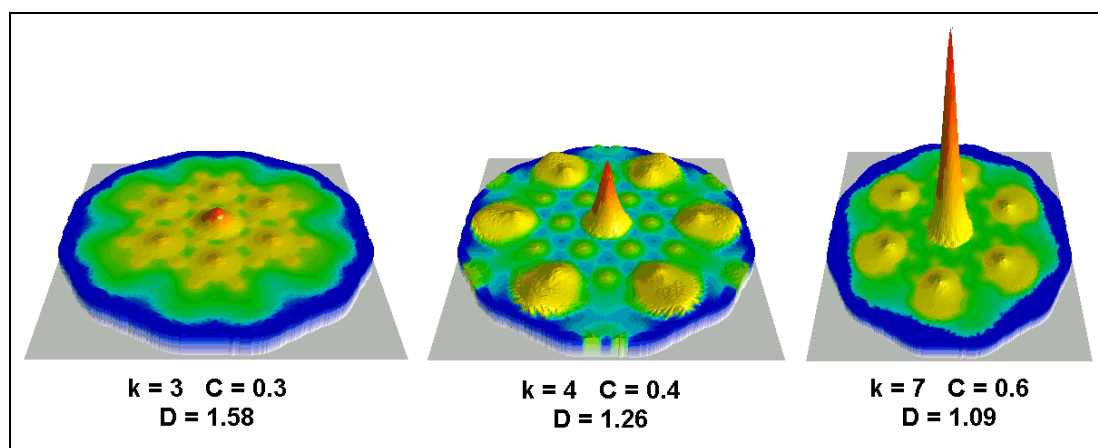


Figure 1. Modèles territoriaux selon desserte k , concentration C , dimension D .

Par dimension, on entend la disposition des effectifs de population dans l'espace, qui forme respectivement un amas proche de la surface plane ($D = 1.58$), puis un amas dilaté verticalement (1.26), enfin, un ensemble étiré sur l'axe Z (1.09). Le mode de calcul est inspiré du flocon de neige de von Koch¹², articulé selon le rapport $D = \log 4 / \log 3 = \log 3^{-4} = 1.26$. La bifurcation comme rapport entre le coefficient de desserte et le nombre de centres desservis correspond respectivement à 3 pour 2, puis 4 pour 3, enfin 7 pour 6. C'est une dimension fractale qui, en tant que mode de distribution des fonctions centrales à toutes les échelles et à différents stades, exprime synthétiquement divers types de territorialité. On constate en effet que la dimension fractale ainsi calculée évolue de l'aréolaire (signifiant une territorialité par voisinage) vers le linéaire (territorialité en emboîtement hiérarchique).

Somme toute, et si l'on se base sur la dimension géométrique des systèmes, le rapport entre les centres et les surfaces desservies s'inverse, à partir du stade primaire, dans lequel les surfaces exploitées comptent davantage que les centres, vers le stade tertiaire, dans lequel, au contraire, les

¹¹ Pour une application empirique, voir Hüsey C., Du modèle au territoire: le peuplement de la Suisse, à l'exemple de régions-test, *Revue Geographica Helvetica*, 49^e année n° 2-1994, La Suisse Romande, pp. 78-97.

¹² Mandelbrot B., 1984, *Les objets fractals. Forme, hasard et dimension*, Paris: Flammarion. Voir également sur ce sujet Goodchild M., Mark D.M., The Fractal Nature of Geographic Phenomena, *Annals of the Association of American Geographers*, 77 (2), 1987, pp. 265-278.

centralités prennent le dessus, tout en étant plus dispersées dans l'espace, mais plus denses. En passant à une logique d'administration (stade tertiaire), la territorialité évolue vers un modèle sans espaces aréolaires et sans distances physiques pertinentes, à basse d'ubiquité et d'instantanéité des relations : une *métropole*, selon le néologisme proposé par l'urbaniste et économiste F. Ascher (la "société hypertexte")¹³.

Le caractère fractal du modèle des lieux centraux conforte sa valeur théorique; car, selon Gleick, "une courbe fractale implique une structure organisatrice dissimulée à l'intérieur de la complexité monstrueuse de ses formes". Or, le seul fait que la concentration urbaine soit plus forte, dans une logique tertiaire, mais que la dimension géométrique soit plus simple (ou plus faible) dans cette même logique que dans les deux autres logiques (et de même dans la logique secondaire par rapport à la logique primaire), est très instructif. Cela indique dans quel sens évolue une société de l'information, de plus en plus animée par des relations planétaires relayées par les villes et qui transcendent l'espace de l'étendue terrestre. C'est bien à la territorialité que ce genre de constat fait référence.

Jusqu'ici, l'on a décrit des logiques morpho-fonctionnelles. Car la géographie a pour tâche de proposer des modèles d'écogenèse pour évaluer empiriquement des situations territoriales. Son projet comprend d'abord la mise au point d'une morphologie; maillages, réseaux, armatures de centres constituent l'amorce d'une typologie d'éléments fonctionnels. Il implique aussi la disposition d'une syntaxe: position, étendue, limite, distance, hiérarchie, échelle. Ce double paradigme (objets et relations) permet d'articuler des syntagmes territoriaux.

Régulation : la double (dis-)symétrie

La régulation corrige les externalités des pratiques et des logiques fonctionnelles ; elle a pour but de gérer à long terme l'usage des ressources et de planifier les conditions-cadre d'un projet collectif sur le sol. Autrement dit, quel que soit le stade auquel se situe un territoire fonctionnel, l'état des relations entre les individus, les groupes, autant qu'entre ces derniers et les ressources, reste totalement tributaire d'une définition de la valeur d'usage du même territoire. Si l'on reprend certains énoncés initiaux concernant sa bifacialité, ainsi que l'illustration du concept d'écogenèse qui vient d'être esquissée, on peut en tirer quelques constats en termes d'écologie humaine, fondés sur le rôle essentiel de la régulation.

1. Le territoire est une structure bifaciale, composée d'une superstructure aménagée (la matérialité du territoire) et d'une infrastructure sociale (les projets, stratégies, relations). Selon ce premier énoncé qui décrit une structure sémiotique, la connaissance de l'environnement matériel tire sa pertinence d'un système de relations sociétales, ce dernier à son tour tirant la sienne des ressources mises en valeur. En d'autres termes, *il existe une corrélation étroite entre les processus économiques, politiques, sociaux d'une part et la relation de la société à l'environnement matériel d'autre part*. La logique territoriale dominante s'exprime finalement sur les deux faces du territoire, d'une façon corrélatrice et indissociable, quel que soit le stade écogénétique qu'elle favorise. Toute société, qu'elle soit agraire, industrielle ou urbaine, constitue une réalité historico-territoriale ayant son propre mode de régulation de la valeur d'usage et ses problèmes d'autorégulation, autorégulation qui considère avant tout la valeur d'échange.

¹³ « La poursuite de la modernisation et l'usage croissant des technologies de l'information et de la communication ne provoquent pas la fin des villes, mais accompagnent au contraire leur radicalisation, c'est-à-dire leur généralisation à l'ensemble des territoires, et l'émergence de formes urbaines nouvelles, les "métapoles" ». La « troisième révolution urbaine » est en train de créer un cadre de vie nouveau, dans lequel « les villes et leurs réseaux fonctionnent alors comme le hardware de la société hypertexte, sa composante matérielle ; leurs structures sociales, culturelles, économiques et politiques en constituant en quelque sorte des logiciels. » François Ascher, *Modernité avancée et nouvelle révolution urbaine*, in *Action publique et métropolisation : le rôle des espaces publics*, Université d'été transfrontalière, Morges 2001, document de travail.

2. Le territoire est un système: un composé dont les éléments interagissent à toute échelle et revêtent une signification relative à l'ensemble. *Le système territorial est sous-tendu de relations verticales et de relations horizontales* (voir Fig. 2), qui peuvent s'avérer symétriques ou dissymétriques en termes de régulation. Par relations verticales symétriques, on entend la gestion des ressources planétaires à long terme, grâce à la technologie, privilégiant l'énergie/matière renouvelable ou à faible entropie. Par relations horizontales symétriques, on entend les relations entre individus et groupes : organisation du travail, encadrement social, mais également, une répartition équitable des ressources par un aménagement judicieux de l'habitat et des activités. Les deux types de régulation sont solidaires. Tout prélèvement abusif de ressources se manifeste, à terme et globalement, par des dissymétries horizontales dans l'ordre des relations sociales. Réciproquement, toute action dissymétrique face aux autres acteurs (abus de contrats de travail, entraves à la concurrence, protectionnisme d'Etat, exclusion, ségrégation, épuration ethnique, guerre, etc.) se solde par un déficit écologique face aux contraintes environnementales régissant les ressources.

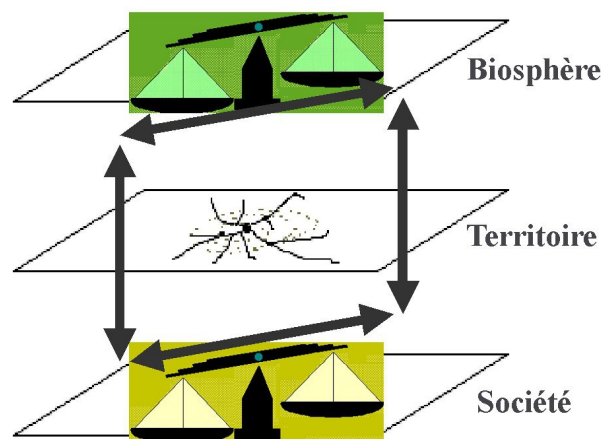


Figure 2. (Dis-)symétries dans l'écosystème

L'action de l'homme s'inscrit comme un projet dans l'écosphère globale, système semi-ouvert. Elle produit, par l'écogenèse, une réalité complexe morpho-fonctionnelle, dont la territorialité tire sa substance et reproduit les pertinences. L'équilibrage du territoire dépend toutefois de la régulation. Une territorialité dissymétrique, en effet, signifie autant une dissymétrie face à l'environnement qu'un système de relations sociétales dissymétrique.

Références bibliographiques

- Christaller, W., 1933, *Die zentralen Orte in Süddeutschland*, Iena: C. Fischer.
- Hüssy, C., Mercier C., Raffestin C., 1985, "Centralité et concentration"., *Cahiers de Géographie du Québec*. Vol. 9, No. 76, p. 9-28.
- Hüssy, C., 1994, "Du modèle au territoire: le peuplement de la Suisse, à l'exemple de régions-test.", Zurich, *Revue Geographica Helvetica*, No 2 1994, La Suisse Romande, p. 78-97.
- Hüssy, C., 1998, "Signifier and Signified: Between Insignificance and Operability.", *Revue Semiotica* Vol. 122 - 3 / 4, Special Issue Luis J. Prieto, Pellegrino P., guest ed., pp. 297-308.
- Lösch, A., 1940, *Die räumliche Ordnung der Wirtschaft*, Iena.

- Mandelbrot, B., 1984, *Les objets fractals. Forme, hasard et dimension*, Paris: Flammarion.
- Raffestin, C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris: Librairies Techniques.
- Raffestin, C., 1983, "Régulation, échelles et aménagement du territoire.", revue *Médecine et Hygiène*, No 1539, pp. 4033-4034.
- De Saussure, F. de, 1916, *Cours de linguistique générale.*, Paris : Payot, 4e édition.
- Trubetzkoy, N. N., 1970, *Principes de phonologie*, Trad. J. Cantineau, Paris: Klincksieck.